

# pHARe

Programme  
de lutte contre  
le harcèlement  
à l'école



ÉCOLE PRIMAIRE GEORGE SAND  
54, RUE DU COLONEL LÉON FAYE  
49 000 ECOUFLANT

☎ : 02.41.60.57.77

✉ : ce.0491790e@ac-nantes.fr

Http://ecolegeorgesand.eg2.fr

## PROTOCOLE D'INTERVENTION EN CAS DE HARCELEMENT

### LES PROTAGONISTES

Le protocole se met en place dès le moment où il y a une alerte, celle-ci peut être donnée :

- ▲ Par l'élève cible
- ▲ Par les proches
- ▲ Par les élèves
- ▲ Par le périscolaire
- ▲ Par les enseignants.

### L'ÉVÈNEMENT

Cette alerte est considérée par l'équipe gravitant sur les temps école :

- ▲ L'équipe enseignante (par défaut le directeur ou la directrice)
- ▲ L'équipe du périscolaire (par défaut le directeur ou la directrice)
- ▲ L'équipe de restauration scolaire (par défaut le/la responsable)

La qualification des faits est évaluée. Il est vérifié que cela correspond aux critères de harcèlement.

NON AU HARCELEMENT

Numéro d'appel national

3020



source :  
Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

30 18

Violences numériques  
Prévenir - Intervenir

enfance

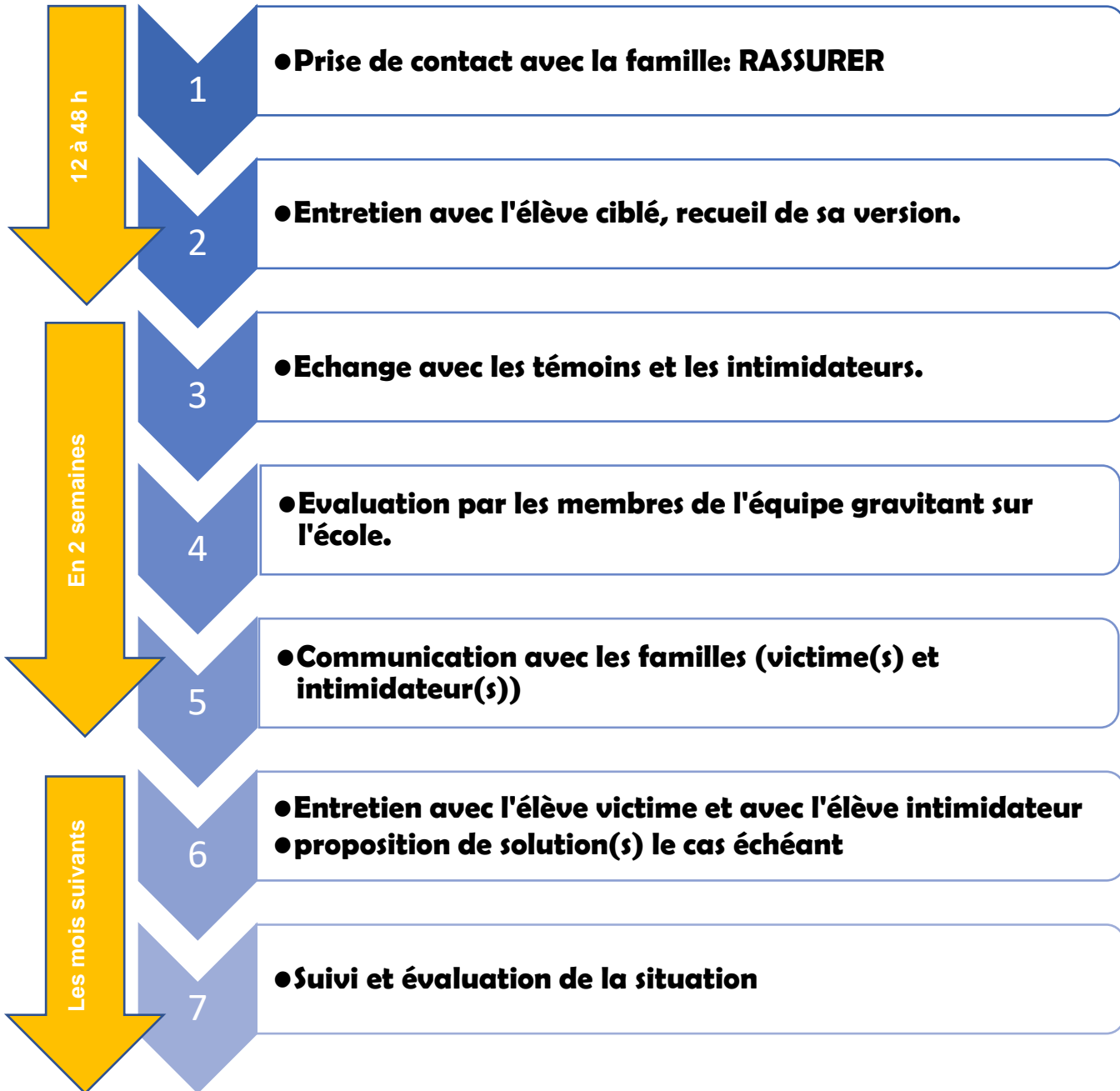




ÉCOLE PRIMAIRE GEORGE SAND  
54, RUE DU COLONEL LÉON FAYE  
49 000 ECOUFLANT

☎ : 02.41.60.57.77  
✉ : ce.0491790e@ac-nantes.fr  
Http://ecolegeorgesand.eg2.fr

# LES ÉTAPES



**NON AU HARCÈLEMENT**

Numéro d'appel national

**3020**

Numéro gratuit réservé aux téléphones fixes ou portables et ouvert de lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf jours fériés)



source: Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

**3018**  
Violences numériques  
Prévenir - Intervenir  
CITE ANCE

